



Place de parking louée à 2 personnes

Par **flod72**, le **05/06/2013** à **20:17**

Bonjour,
Je viens de m'apercevoir avec une de mes voisines que nous louons tous les 2 la même place de parking en même temps que notre logement.
De plus cette place est continuellement occupée par d'autres personnes.
Nous avons contacté à plusieurs reprises notre bailleur commun "grand promoteur bordelais" afin de clarifier la situation. Aucuns retours.
Après menaces, j'ai donc décidé de déposer mon préavis.
Quels sont mes recours? puis demander un remboursement?
Je précise que je dispose des 2 beaux mentionnant la place louée.
merci pour votre aide
cdlt